

FORMATION
PROFESSIONNELLE

DANSEUR
INTERPRÈTE

HIP-HOP

SAÔNE & LOIRE
DÉPARTEMENT

SERVICE
JEUNESSE
de Chalon-sur-Saône

CHALON
DANS
LA RUE

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public



ESPACE DES ARTS
Scène nationale Chalon-sur-Saône

GrandChalor
Agglomération
CONSERVATOIRI
DANSE, MUSIQUE ET THÉÂTRI



Le contexte

La danse hip-hop est fortement ancrée à Chalon-sur-Saône, où elle a pris ses quartiers dans les années 90 sous l'impulsion de quelques pionniers, dont certains sont devenus des références dans le paysage national.

Très tôt par rapport à bien des métropoles régionales, la pratique de la danse hip-hop s'est structurée autour d'une démarche volontariste de transmission, qui a débouché sur la mise en place d'un cursus hip-hop au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional de Danse, Musique, Théâtre du Grand Chalon.

Fruit de cet héritage, Chalon-sur-Saône, abrite et accueille aujourd'hui une population dynamique de danseurs et de danseuses hip-hop de niveau pré-professionnel, dont plusieurs souhaitent se professionnaliser.

Sur le plan national, l'absence de reconnaissance, d'enseignement supérieur et de Diplôme d'État constituent des obstacles connus à l'accès à la professionnalisation en danse hip-hop, qui passe aujourd'hui par quelques rares formations non institutionnelles et toujours beaucoup d'autodidaxie.



Une formation mutualisée

Face à ce constat, l'Espace des Arts, Scène nationale et le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Chalon se sont associés pour élaborer et proposer un cursus de formation aux danseurs hip-hop souhaitant intégrer des compagnies de danse en qualité de danseur interprète.

Cette initiative est donc le résultat de la mutualisation des compétences et des moyens de deux établissements reconnus : le Conservatoire du Grand Chalon, établissement d'enseignement artistique disposant de la structure pédagogique et du savoir faire nécessaires à l'élaboration d'un cursus, L'Espace des Arts, Scène Nationale, en partenariat avec L'Abattoir- Centre National des Arts de la Rue et de L'Espace Public, le Service Jeunesse de Chalon-sur-Saône, le Département de Saône-et-Loire, la Cie TSN et le collectif des cultures urbaines Espace de Rue.

La formation est principalement dispensée dans des locaux mis à disposition par la Scène nationale, Espace des arts.

Les axes de la formation

La formation professionnelle de danseur et interprète en danse hip-hop s'adresse à des danseurs qui désirent développer et approfondir leurs connaissances techniques et expressives. Elle a pour vocation de préparer les stagiaires à intégrer le monde professionnel.

D'un volume annuel d'environ 1500 heures, dont près de 500 heures d'entraînement régulier en hip-hop, contemporain, jazz, classique et travail rythmique, la formation est dispensée par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants et de professionnels, ponctuée de nombreux stages encadrés par des artistes invités le plus souvent présents dans la saison de l'Espace des Arts.

La présence du Festival Chalon dans la Rue et d'un Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public sur le territoire chalonais y a inscrit une histoire de la danse en espace public. Forte de l'expertise de l'équipe du CNAREP, la formation prévoit des modules de formation spécifiquement liés à des interventions artistiques en espace public. Parallèlement à l'entraînement régulier, la mise en situation des stagiaires occupe une place centrale dans le cursus.

À titre d'exemple, les stagiaires de la promotion 2021-2022 ont participé à deux projets artistiques significatifs, à raison de plus de 140 heures pour une création de Aïcha M'Barek et Hafiz Dhaou et de quatre semaines de reprises et tournée (25 représentations en 2022) pour *Breakstory*, conférence dansée d'Olivier Lefrançois. Le travail réalisé dans le cadre de ces projets a fait par ailleurs l'objet d'une diffusion dans la saison de l'Espace des Arts.

Un espace significatif est également laissé aux stagiaires pour développer leur singularité et leur propre langage chorégraphique. En ce sens, la formation ne cherche pas à «produire» des danseurs aux qualités identiques, mais plutôt à inviter chacun à rechercher et à exprimer sa personnalité et sa singularité artistiques.

Afin de leur permettre de développer leur culture artistique, les stagiaires ont un accès gratuit à tous les spectacles présentés par l'Espace des Arts, le Conservatoire et le CNAREP, soit plus de 300 propositions tous champs confondus.

Projet de formation

L'objectif de cette formation d'une durée d'un an est de permettre à des danseurs, d'accéder au monde professionnel :

- par une pratique régulière, le danseur développera son potentiel technique et expressif pour être au service d'une compagnie, d'une œuvre, d'un chorégraphe, d'une écriture...
- par la rencontre de différents univers artistiques, le danseur pourra construire ses choix, son identité
- par les moyens mis en œuvre pour construire un travail personnel, le danseur pourra bâtir sa personnalité, son style, ses créations
- et par les échanges avec les différents acteurs du monde artistique (chorégraphes, metteurs en scène, musiciens...), le danseur pourra être immergé au cœur de la création et du milieu professionnel.

Cette formation intègre également un temps consacré à :

- la gestion administrative d'une compagnie,
- la gestion de projets,
- la connaissance des statuts du métier de danseur,
- l'oralité permettant aux danseurs de mieux maîtriser l'expression de leur démarche artistique.

Tarifs

Le tarif de la formation est de 825€ à titre individuel.

Encadrement

Portée par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Danse, Musique, Théâtre du Grand Chalons, l'Espace des Arts-Scène Nationale et en partenariat avec le Service Jeunesse de la Ville de Chalons-sur-Saône, le CNAREP, la Compagnie TSN et le collectif Espace de Rue, cette formation comprend :

- Une équipe permanente pluridisciplinaire de professionnels et d'enseignants :
- Rachid Kassi et Jérémmy Pirello, responsables de la formation
- Olivier Lefrançois, Hafid Sour, Julien Jaugey, Jaime Salazar, Lucie Donet, Raphaël Plet et les professeurs de danse du Conservatoire du Grand Chalons

Déroulé de la formation

La formation de danseur et interprète en danse hip-hop d'une durée de 1500 heures se déroule de septembre à juin.

Contenu de la formation

I. Entraînement régulier du danseur

1. Approfondissement des bases techniques et artistiques
2. Préparation au métier de danseur interprète

II. Enseignement complémentaire

1. Enseignements théoriques
2. Mise en pratique

III. Parcours de création

IV. Insertion professionnelle

V. Pédagogie

I. Entraînement régulier du danseur

1. Approfondissement des bases techniques et artistiques :

Approfondissement de la discipline choisie par l'étudiant au travers d'un parcours complet sous forme de cours hebdomadaires :

- > liés aux différents styles de la danse hip-hop (B-Boying, Locking, popping, House Dance...)
- > par la découverte d'autres esthétiques (danse contemporaine, classique, jazz...)
- > par l'acquisition de matières et d'expériences nouvelles par la mise en place d'ateliers de recherches, improvisations et compositions
- > par l'étude de différents répertoires chorégraphiques

2. Préparation au métier de danseur interprète :

- > Présentation publique de différents travaux artistiques élaborés par l'équipe pédagogique :
 - Spectacles
 - Transmission de répertoire
 - Master class publiques

Le contenu du programme est élaboré en lien avec les Scènes Nationales, CCN, CDC, CNAREP, TSN, le Collectif *Espace de Rue* et autres organismes de diffusion en Bourgogne Franche-Comté, les chorégraphes invités par ces établissements étant privilégiés.

Chaque année, la restitution de ce spectacle est présentée sur les différentes scènes situées principalement en Bourgogne-Franche-Comté.

- > Travail avec différents artistes du monde du spectacle sur l'interprétation et les différents processus de création : metteurs en scène, chorégraphes, comédiens, musiciens, circassiens...
- > Libre accès et gratuité aux spectacles de la saison de l'Auditorium et de l'Espace des Arts - Scène Nationale

II. Enseignement complémentaire

Il comprend :

1. Enseignement théorique :

> **Formation Musicale spécifique au danseur :**

Professeur : Raphaël Plet

La formation musicale Danse s'appuie sur trois axes principaux.

La pratique et l'appropriation corporelle des rythmes aident le danseur à comprendre et à ressentir les musiques sur lesquelles il danse. La pratique du chant choral lui permet de mieux connaître sa voix et de l'utiliser sans se blesser et sans appréhension. Enfin, l'étude d'œuvres musicales en lien avec la saison artistique a pour but de renforcer sa culture musicale, et de lui donner une idée claire de l'histoire de la musique. L'objectif général de ce cours est de donner la possibilité au danseur d'explorer le champ des possibles entre la relation musique-danse.

> **Histoire de la culture hip-hop**

Professeurs : Rachid Kassi, Olivier Lefrançois, David Colas (annexe 1)

> **Gestion administrative :**

- Rédaction CV/ lettre de motivation (cf Annexe 2)
- Méthodologie de projet (cf Annexe 3)
- Préparation à l'entretien
- Sensibilisation aux différentes institutions administratives

> **Initiation aux techniques de la scène : lumière, son, scénographie...**

2. Mise en pratique :

> **Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé**

Professeur : Olivier Lefrançois (Annexe 4)

> **Oralité**

Professeurs : Lucie Donet (Annexe 5)

III. Parcours de création

Pour correspondre aux attentes des chorégraphes actuels, la formation propose un parcours où l'étudiant pourra expérimenter et affirmer ses choix créatifs.

C'est un moment qui favorise les projets transversaux : théâtre, chant, musique électro acoustique, univers du cirque...

La restitution de ces projets peut être présentée dans le cadre de la programmation des 3 structures partenaires : CRR, EDA, CNAREP.

Chaque étudiant de la promotion présentera un solo qu'il aura chorégraphié.

Il sera accompagné par un tuteur pendant toute la durée du parcours de création. Ce tuteur sera choisi parmi une liste établie par la formation.

IV. Insertion professionnelle

- > Stage d'immersion en milieu professionnel dans les CCN, théâtres et compagnies professionnelles
- > Préparation aux auditions pour entrer dans les compagnies
- > Médiation culturelle
- > Communication, chargé de diffusion...
- > Témoignages de parcours de vie liés au spectacle vivant

V. Pédagogie

En complément des enseignements théoriques déjà dispensés dans cette formation, une initiation à la pédagogie est proposée aux étudiants.

- Pédagogie/didactique
- Observation de cours dispensés par des professeurs
- Sensibilisation au rapport musique/danse
- Ateliers autour de la transmission et de la pédagogie

VI. Procédure de recrutement

Les pré-requis pour l'entrée en formation :

Les futurs stagiaires de la formation professionnelle doivent :

- s'inscrire à l'évaluation d'entrée en renseignant le dossier de candidature disponible en ligne sur le site du Conservatoire.
- Être âgé de 18 ans minimum avec effet au 31 décembre de l'année de rentrée scolaire concernée.
- Avoir un projet professionnel en lien avec la pratique du hip-hop au sein d'une compagnie et ou en qualité de chorégraphe interprète.
- Détenir un niveau de français (compréhension et capacité d'expression initiales de la langue française) suffisant pour suivre les enseignements et échanger par des contributions écrites et orales.
- Fournir un certificat médical attestant de la non-contre-indication à la pratique soutenue de la danse.

Répartition horaire	Nombre d'heures hebdomadaires	Volume horaire de l'année
I. Entraînement régulier du danseur		
1. Approfondissement des bases techniques et artistiques		
- Discipline hip-hop	10h	330h
- Disciplines associées (contemporain, jazz, classique)	3h	99h
- Travail rythmique	1h	33h
2. Préparation au métier de danseur interprète		
Transmission du répertoire		
Projets en lien avec des chorégraphes (en résidence dans la région)	1,5h	49,5h
Master classes (3 stages en période de vacances scolaires)	2,5h	82,5h
<i>S/s total</i>	23h	759h
II. Enseignement complémentaire		
1. Enseignements théoriques		
Formation musicale spécifique danse	1h	33h
Ecoute et culture musicale en lien avec la programmation (<i>concerts, cours, colloques, conférences</i>)	1h	33h
Histoire de la culture hip-hop	0,5h	16,5h
Gestion administrative	1h	33h
Initiation aux techniques de scène	0,5h	16,5h
2. Mise en pratique		
AFCMD / Anatomie	0,5h	16,5h
Choréologie	0,25h	8,25h
Oralité (préparation à l'entretien, aux auditions...)	1,5h	49,5h
III. Parcours de création		
Recherche chorégraphique	1h	33h
Travail personnel, solo, composition	4h	132h
IV. Insertion professionnelle		
4 Spectacles soit 9h	0,5h	16,5h
Stages en immersion professionnelle Stages CCN, CNDC, compagnies....	1h	33h
V. Pédagogie		
Pédagogie fondamentale, didactique, observation, tutorats	1h	33h
Total	36h	1212h

DÉROULÉ DE L'ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION

- Évaluation finale :

Les candidats auront deux épreuves à effectuer face à un jury composé de professionnels en juin.

(sous réserve de modifications)

- Nature des épreuves :

* Présentation d'un solo issu du projet collectif

* Entretien avec le jury

À l'issue de la formation une attestation de stage sera délivrée aux stagiaires ayant suivi l'ensemble de la formation et les stages imposés tout au long de la formation.





Annexe 1

Histoire de la culture Hip-Hop

Ces différents ateliers seront menés conjointement par Rachid Kassi, Olivier Lefrançois et David Colas ainsi que des invités de chaque discipline venant expliquer son histoire.

L'histoire est une arme contre l'ignorance, le hip-hop est un mouvement social, culturel et artistique qui allie le Graff, le DJ, la Danse et le Rap. Cette culture regroupe beaucoup de pratiquants mais très peu connaissent son historique.

Ce cursus permettra aux stagiaires de connaître l'histoire, les codes ainsi que l'apprentissage des différentes disciplines du hip-hop et de celles qui s'y apparentent.

- Connaissance de la culture hip- hop
- Biographie des pionniers du hip-hop
- Les différentes danses (Lock, Popping, House, Hype...)
- L'histoire du DJ
- L'histoire du Graffiti
- L'histoire du Rap
- Les différents lexiques

"Connaître son histoire pour mieux appréhender l'avenir."

Annexe 2

Rédaction de CV et lettre de motivation

Objectifs

- Accompagner les participants à la rédaction de leur cv et lettre de motivation.
- Présenter les réseaux sociaux et professionnels permettant aux participants de candidater pour un emploi.

Description

- Des ateliers sont proposés aux participants de manière collective dans un premier temps et ensuite un suivi individuel est proposé selon les capacités de chacun.
- Il est abordé des contenus spécifiques pour rédiger un cv et une lettre de motivation à travers l'utilisation de différents logiciels informatiques.
- Ce module est complété par une présentation des réseaux sociaux permettant de diffuser son cv et sa lettre de motivation de manière efficiente.

Apports éducatifs

- Accompagner les participants dans leur employabilité par l'utilisation d'outils adaptés.
- Mettre à disposition des ressources et des compétences pouvant être réinvestis par les participants.

Nombre d'heures

1 à 2 journées selon le niveau des participants avec un découpage possible en demi-journée.

Annexe 3

Méthodologie de projet

Objectifs

- Accompagner les participants à la notion de méthodologie de projet
- Permettre aux participants d'organiser leur travail, de planifier dans le temps les activités et les tâches, et de visualiser l'état d'avancement du projet.

Description

Des ateliers sont proposés aux participants de manière collective. Durant chaque séance seront abordés les contenus permettant la conduite d'un projet à partir de plusieurs étapes.

- Étape n° 1 : la définition des objectifs du projet
- Étape n° 2 : l'identification des tâches
- Étape n° 3 : l'organisation des tâches et des ressources
- Étape n° 4 : l'évaluation des risques et des contraintes
- Étape n° 5 : le choix des bons outils de gestion de projet
- Étape n° 6 : la planification du suivi du projet

Apports éducatifs

- Accompagner les participants dans leur développement de projet
- Permettre aux participants de construire une méthode transposable dans différents domaines.

Nombre d'heures

4 à 5 journées selon le niveau des participants avec un découpage possible en demi-journée.

Annexe 4

Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé

Explication théorique et pratique de différentes grilles de lectures posturales et de mouvement

- Le système de poulie présent dans la posture sur le plan frontal et sagittal,
- Les zones mises en mouvement par la respiration,
- Les points fixes de la posture et du mouvement,
- Les lignes de forces présentes dans le travail du pieds et des zones en appui,
- Les lignes de forces présentes dans différentes successions de mouvement (stabilité et mobilité),
- Les volumes suspendus ou portés,
- Les dynamiques "aller vers" et "repousser"

Les dynamiques de mouvement, effort shape (Espace, Temps, Poids, flux), l'impact, l'impulse, le rebond et le balancer.

Théorisation et Improvisation autour des notions de respiration, du souffle, du rythme, de l'espace entre, de la quatrième position, des diagonales et des croisés présentes dans le corps, de la torsion, du trajet, des isolations et dissociations, des pas de liaisons, des changements de dynamiques, de la syncope, du swing, du groove, des notions de poids, d'élan, de directions d'espaces et de temps, de travail de dos, de la chute, de l'abstraction et des concepts du mouvement présents en danse).

Analyse de l'enroulé, déroulé, des courbes du dos, isolations, plié, équilibre unipodal.



Annexe 5

Oralité

L'idée est de travailler sur l'oralité avec les danseurs afin de leur permettre une expérience et une confiance dans cet exercice qui est de plus en plus fréquent dans les projets transversaux. Nous tendrons à briser la pudeur de la parole et à expérimenter les possibles de celle-ci. C'est un atelier d'initiation dirons-nous. Par ailleurs nous interrogerons aussi la place du récit dans les corps afin de donner des pistes de construction possible pour la création du spectacle vivant, et de prendre conscience des signes que chaque corps met en jeu en montant sur un plateau. Autrement dit, pour employer un vilain mot, il s'agit de penser « dramaturgiquement » sa tentative scénique.

PRÉSENCE

Travail sur la concentration, l'attention, l'intensité de sa présence. Être là ici et maintenant.

Solliciter l'écoute. Être ensemble.

Sensibiliser son rapport au temps et à l'espace. Être en rapport au monde.

LA PAROLE COMME FINALITÉ

Lire et décrypter un texte. Analyse du texte.

Mémoriser un texte. Apprendre par cœur.

Donner vie au texte :

Techniquement : diction et articulation. Respiration.

L'interpréter : faire entendre le texte : être concret et droit

S'emparer du texte : être sensible et investi par la parole.

Sa destination : travail sur l'adresse. à qui je parle ?

LA PAROLE COMME OUTILS

Utiliser la parole comme un matériau sonore.

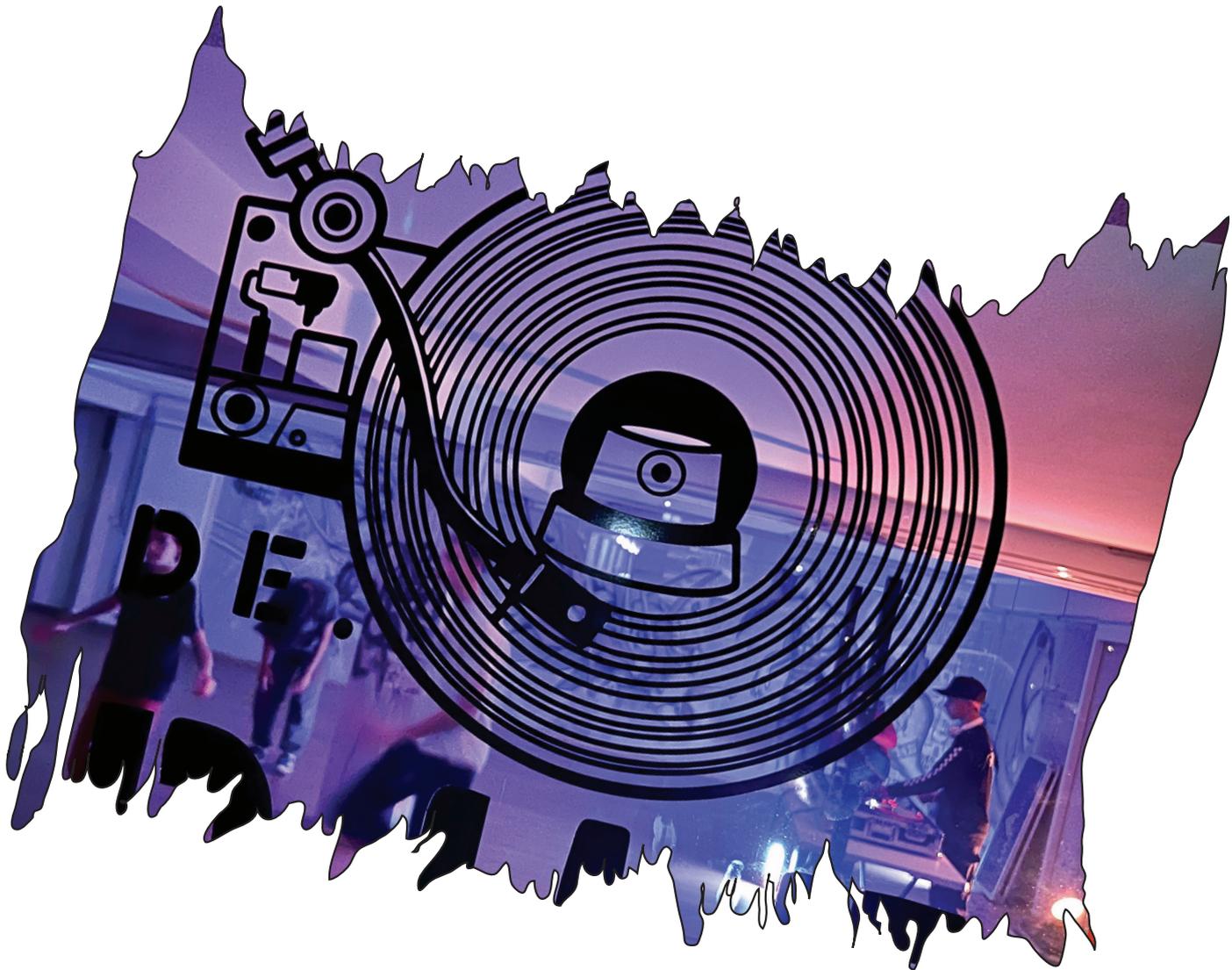
Travail sur la choralité.

DRAMATURGIE

Être dedans et dehors : quels signes je renvoie ?

Tisser un récit ou un donner forme à un enjeu : avoir conscience de l'histoire que je raconte, de la situation que je crée.

Créer : apprendre à construire une forme à partir de ces pistes.



contacts : Rachid Kassi - coordinateur de la formation
rachid.kassi@chalonsursaone.fr / 06 27 95 20 42

jérémy pirello - responsable pédagogique
jeremy.pirello@legrandchalon.fr/ 06 18 59 60 86

pour tous renseignements : Valérie Velard
secrétaire pédagogique
03 85 42 42 65 / conservatoire@legrandchalon.fr

ESPACE DES ARTS, SCÈNE NATIONALE

5 bis avenue Nicéphore Niépce – CS 60022 – 71102 Chalon-sur-Saône Cedex
Tél : 03 85 42 52 00 – : info@espace-des-arts.com
espace-des-arts.com

Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Chalon

1 rue Olivier Messiaen - 71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 42 42 65 – : conservatoire@legrandchalon.fr
conservatoire.legrandchalon.fr

